

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Nom de l'établissement *

Nom et Prénom du dirigeant *

Adresse (ville et code postal) *

Tel Portable *

Mail *

SIRET * Code APE *

Nombre de salariés * N°IDCC (n° de CCN)
au 31/12/2025 (Ex : 1979 pour les CHR)

Activité(s)

- ☐ Café / Bar
 ☐ Restaurant
 ☐ Bowling
 ☐ Café rural
- ☐ Hôtel 1 et 2 *
 ☐ Hôtel 3 et 4*
 ☐ BAM/Discothèque
 ☐ Traiteur

ÉTABLISSEMENTS

TARIFS ANNUELS *

CAFE RURAL
(commune de -3 500 habitants)

☐ 150€

CAFÉ / BAR
(sans restaurant)

☐ 250€

RESTAURANT/TRAITEUR
(Brasserie/pizzeria)

☐ 300€

HOTEL 1 et 2 *

☐ 300€
☐ + 80 € avec restaurant

HOTEL 3 et 4 *

☐ 400€
☐ + 80 € avec restaurant

BOWLING

☐ 200€/Etablissement +
 20€ / piste de bowling

Ci-joint mon règlement de 200 € + (20 € X.....)pistes) = €

BAM/DISCOTHÈQUE

Capacité <300 personnes (ERP 4e et 5e catégories)

☐ 400€ TTC

Capacité 301-700 personnes (ERP 3e catégorie)

☐ 600€ TTC

Capacité >701 personnes (ERP 1ère et 2e catégories)

☐ 800€ TTC

Veillez utiliser ces informations bancaires pour réaliser votre virement :

RIB : IBAN : FR76 3000 3035 2600 0500 2448 810 BIC : SOGEFRPP

REJOIGNEZ LA 1ère ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE VOTRE SECTEUR

Votre **adhésion** vous donne **droit** à :



Remise de -28% sur les droits d'auteur SACEM

Exemple : Le tarif général HT pour 2023 pour un café ou un restaurant de plus de 100 places, situé dans une commune jusqu'à 2000 habitants, est de 786,63 €, ramené à 452,92 € si adhésion à l'UMIH, soit une économie de 333,41 €



Titres restaurant

Jusqu'à - 30%* de réduction par rapport au tarif public. (*En fonction de l'émetteur et du circuit de remboursement choisi)



Service SVP

Sur simple appel téléphonique au **09 70 01 11 00** ou envoi de mail à **umih.direct@umih.fr**, toute une équipe de juristes en matière sociale, juridique ou fiscale, sera à votre écoute pour tous conseils, avis, solutions.



Médiation et protection juridique

En cas de contentieux juridiques en matière pénale, commerciale, sociale et prud'homale, administrative, fiscale.



Être représenté au niveau local, national et européen

L'UMIH, porte-parole de la profession, est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles.



Des formations dédiées à votre secteur d'activité par UMIH FORMATION, organisme de référence de la branche CHRD

UmiVitalité UmiVitalité, la mutuelle santé et prévoyance

Les garanties santé et prévoyance UmiVitalité ont été sélectionnées par l'Umih, pour les TPE/PME de moins de 100 salariés, en raison de leurs tarifs très compétitifs, de la qualité des remboursements et des services.

Pour plus d'informations : **info@umivitalite.fr** / **09 78 36 69 10**



Rester informé de l'actualité de votre métier et du secteur

Site internet et réseaux sociaux de l'UMIH : umih.fr, Facebook, X, LinkedIn, Instagram
Newsletter UMIH - « L'Essentiel Nous CHRD », magazine numérique, Magazine "UMIH Mag"